

## MUTATION 2015

### **Inspecteurs, Contrôleurs, Agents**

NE COMPTEZ PAS SUR LA CHANCE

#### **CALENDRIER DES OPERATIONS**

La transmission des fiches définitives à votre direction devra intervenir au plus tôt le **18 décembre 2014 et jusqu'au 21 janvier 2015** pour le mouvement général des agents des catégories A, B, C.

Devront également déposer avant le **21 janvier 2015**:

- ▶ les **agents de catégorie C** ayant une candidature qualifiée d'**excellente** lors de la **CAPL d'élaboration de la liste d'aptitude de C en B année 2015**,
- ▶ les **agents de catégorie C** admissibles au **Concours Interne Spécial B**. Cette demande ne serait prise en considération qu'en cas de réussite au concours (jury d'admission prévu le 23/01/2015).
- ▶ les **agents promus de B en A** par liste d'aptitude ou examen professionnel filière fiscale, filière GP ou cadastre année 2015.

#### **ATTENTION :**

Pour participer au mouvement principal de septembre 2015 et au complémentaire de mars 2016, dans ACCUEIL, allez dans la rubrique « renseignements complémentaires », puis examen de la demande, modifier et cocher la (les) case(s) correspondante(s).

La rédaction de votre demande de mutation revêt une importance capitale. Il convient de ne négliger aucun détail. N'hésitez pas à contacter les militants F.O.-DGFIP qui, par leur expérience, sauront vous conseiller et vous éviter de commettre des erreurs préjudiciables. Vous trouverez les coordonnées en bas de page. Merci de privilégier les mails.

**N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE PARVENIR AU SYNDICAT F.O.-DGFIP LE DOUBLE DE VOTRE DEMANDE ACCOMPAGNE DES COPIES DES JUSTIFICATIFS (BIEN EN AMONT DES CAP NATIONALES)**

*De plus, n'oubliez pas d'indiquer vos numéros de téléphone (ligne directe, téléphone domicile et portable ) pour que les élus F.O.-DGFIP en CAP Nationale puissent vous joindre à tout moment si besoin.*

**MUTATIONS**  
**NE METTEZ PAS**  
**TOUS VOS VOEUX**  
**DANS LE MÊME PANIER**

**FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat**

Permanente Sophie DEGEILH

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

[fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.**